

<p style="text-align: center;">Association AGAPE VILLAGE Centre de vacances de Réhoboth 82140 Saint Antonin Noble Val</p>
--

Avant-propos

Le projet pédagogique d'un séjour est une obligation fixée par la loi.

Il fixe les grandes lignes du séjour et précise les moyens qui sont mis en œuvre pour la réalisation de celles-ci.

Ce document vient en complément du cahier de l'animateur que vous avez reçu ou téléchargé sur le site de <http://www.agapevillage.fr>

Les grandes lignes des activités externes sont définies dans le fichier < infos animateur.xls >

Votre projet d'animation viendra enrichir l'ensemble des éléments que vous connaissez déjà.

Les enfants sont en vacances et ne doivent pas subir au pas de charge un programme décidé par les grands. Toute l'équipe veillera tout en respectant les impératifs qu'impose la vie de groupe à ce que l'enfant évolue dans un espace de liberté.

Depuis plusieurs années une attention plus particulière est mise sur la sécurité à tous les niveaux.

Les exigences sont parfois démesurées et frisent la paranoïa sécuritaire.

Il nous appartient de trouver le juste équilibre pour que tous les participants y compris les enfants soient sensibilisés aux risques réels ou supposés.

Descriptif des activités proposées

Les enfants sont accueillis sur une propriété de 7 ha. Le logement des petits et moyens s'effectue en chambre de 5/6 lits pour les plus petits. Les grands sont sous tente 12/14 places.

Des activités sont proposées chaque jour et ils choisissent en fonction de leur goût (projet à la carte).

- Activités de pleine nature
- Découverte du milieu
- Découverte culturelle et visite de la région
- Jeux de groupe
- Activités manuelles
- Danses et chorégraphies
- Baignade à la piscine municipale (uniquement deux matinées par semaine)
- Activités en partenariat avec l'association Nature Escapade et Variation (canoë, escalade, spéléologie, équitation).

Pendant le séjour, ils partent plusieurs jours en camping du Garissou.

Sur place :

- Tennis, volley, basket, football, ping-pong ...
- Salle vidéo
- Jeux de société, bibliothèque.

Chaque jour : temps de partage autour de la Bible et des valeurs chrétiennes.

le projet pédagogique

Le projet éducatif d'AGAPE VILLAGE poursuit deux objectifs principaux :

- Offrir aux enfants des vacances agréables avec des activités de qualité et un encadrement compétent ;
- Echanger et partager autour des valeurs chrétiennes.

Le projet pédagogique de la colonie de pleine nature de Réhoboth, pour le séjour des 6-17 ans de juillet 2009, poursuit trois objectifs généraux qui pourraient être résumés en ces termes :

développement de la personnalité, autonomie et respect des autres.

La vie en groupe nécessite l'apprentissage des règles qui permettent à chacun de définir son espace de liberté dans le plus grand respect les uns des autres.

Le monde rural, sa flore et sa faune, feront l'objet d'explorations qui permettront à chacun d'enrichir sa culture.

Enfermé, voire parfois étouffé dans le milieu scolaire et la cellule familiale, l'enfant devra s'exprimer dans sa prise d'initiatives. La notion de « choix » impliquera donc un processus de responsabilisation de l'enfant et de dynamique de l'enfant au sein du groupe.

Objectifs	Activités	Moyens	Attitudes des animateurs
<p>① <u>Dans la vie quotidienne</u></p> <p>↳ Permettre à l'enfant de connaître son animateur référent, responsable de son séjour.</p> <p>↳ Favoriser le respect et l'intégration au sein d'une collectivité démocratique dans le respect des rythmes de vie de l'enfant.</p> <p>↳ Développer la réflexion de l'enfant</p> <p>↳ Favoriser la responsabilisation des enfants vis à vis de la collectivité.</p>	<p>Accueil de début de séjour et responsabilité de l'enfant sous l'autorité de cet animateur pendant toute la colonie. (Cette nécessité s'impose par la réalisation d'activités à la carte).</p> <p>En début de séjour, il sera précisé les règles de vie du centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les horaires • Le temps de repos (deux modes de fonctionnement seront envisagés : sieste bleue (allongé sur le lit, rideau tiré), sieste verte : sur les lits, dans le calme, lumière allumée, courrier, lecture, petits jeux). • Les douches • Les repas • L'argent de poche • Le fonctionnement des activités • Le courrier • Le rangement des dortoirs <p>Les actions de la vie quotidienne</p> <p>Les enfants se lèvent quand ils veulent mais doivent se conformer aux règles du centre (petit déjeuner entre 8 h 30 et 9 h 30 – être prêts pour 10 h).</p> <p>Les enfants devront veiller à</p>	<p>L'animateur se présentera à chaque enfant à son arrivée.</p> <p>Ces informations seront données par les animateurs en début de séjour. L'animateur décidera en concertation avec son groupe du moyen de gestion choisi pour l'argent de poche (dépôt au secrétariat, utilisation d'un livret d'épargne). Le fonctionnement des activités sera expliqué aux enfants. Une boîte à idées sera mise en place. En fonction des souhaits et du budget, une remédiation des activités pourra être envisagée.</p> <p>L'observation</p> <p>Il conviendra pour chaque enfant de respecter le sommeil des autres.</p> <p>L'observation du personnel technique et des animateurs sera</p>	<p>Chaque animateur devra s'efforcer de respecter la pédagogie des autres animateurs L'animateur est seul responsable de son équipe</p> <p>Les animateurs assureront le lien entre la direction et les enfants</p> <p>L'équipe d'animation aura soin de favoriser : - la capacité de l'enfant à changer son comportement (remise en cause), - la capacité de l'enfant à proposer des solutions face à un problème de la vie quotidienne.</p> <p>Les animateurs veilleront à ce que le sommeil d'un enfant ne soit pas perturbé par les autres.</p>

<p>↳ Apprendre à gérer son espace et le matériel mis à sa disposition</p>	<p>ne pas entraver, détériorer et respecter le travail du personnel technique.</p> <p>Planning de rangement à établir par l'animateur et son équipe.</p> <p>L'enfant est seul responsable de ce qu'il emprunte</p>	<p>des animateurs sera ici particulièrement appréciée.</p> <p>En collaboration avec les enfants, un planning de rangement sera établi par semaine. Les enfants doivent compléter une fiche d'emprunt avec l'aide de leur animateur</p>	<p>Les animateurs veilleront à l'application de cette initiative.</p>
<p>② <u>Dans les relations</u></p>			
<p>↳ Adultes à vis des enfants</p>			
<p>↳ Développer le partage, l'écoute et le respect vis à vis de chaque enfant.</p>	<p>Les actions de l'ensemble de la communauté.</p>	<p>L'observation de l'ensemble du personnel.</p>	<p>Un esprit de disponibilité sera développé par l'ensemble de la collectivité.</p>
<p>↳ Développer une attitude d'adulte responsable pour les animateurs.</p>	<p>Les actions des animateurs.</p>	<p>L'observation de l'équipe de direction.</p>	<p>Les animateurs doivent veiller :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à apprendre à connaître chaque enfant, - à se rendre disponible au maximum, - à ne pas faire de favoritisme, - à ne pas faire de compromis, - à ne pas céder à la facilité en agissant parfois démagogiquement pour « plaire » à son équipe, - à avoir une rigueur dans leur comportement (tenue, langage, actions) qui a valeur de référence auprès des enfants.
<p>↳ Respecter l'enfant dans ses paroles, ses gestes et ses affections particulières.</p>	<p>Le comportement des animateurs vis à vis des cas particuliers : aspect physique, handicap, maladie.</p>	<p>L'observation</p>	
<p>↳ Eveiller le goût, l'effort et la créativité.</p>	<p>Le comportement des animateurs.</p>	<p>L'observation de la gestion de chacune des</p>	<p>Les animateurs veilleront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à informer, accompagner

<p style="text-align: center;">⇒ Enfants vis à vis des enfants</p> <p>↳ Favoriser la complémentarité des enfants (développer la notion d'entraide et la communication entre les enfants)</p> <p>③ <u>Dans les activités</u></p> <p>↳ Favoriser la responsabilisation de l'enfant</p> <p>↳ Favoriser le choix de l'enfant</p> <p>↳ Favoriser le développement physique de l'enfant</p> <p>↳ Permettre à l'enfant de se familiariser avec son environnement</p> <p>↳ Permettre le développement culturel de l'enfant</p>	<p>Les animateurs s'efforceront d'identifier les points forts de chacun de ses enfants et de prévoir des activités ou ces différents points forts soient mis en valeur.</p> <p>Actions ponctuelles</p> <p>Chaque jour, les enfants choisiront l'activité à laquelle il souhaite participer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités (canoë, escalade, spéléologie, équitation pour les 9 ans) • Tennis, football, basket • Petits jeux • Grands jeux (kermesse, olympides etc...) • Baignade à la piscine municipale (deux demi-matinées par semaine) • Constitution d'un herbier • Opération randonnée et découverte du milieu environnant • Espace lecture • Visite de musée • Visite d'une grotte 	<p>équipes.</p> <p>L'observation des animateurs</p> <p>Contrôle du rangement du matériel après chaque activité.</p> <p>Mise en place de l'affichage du programme des activités chaque matin.</p> <p>Ces activités seront réalisées en partenariat avec l'association Découverte. (1 animateur pour 9 enfants)</p>	<p>et encourager les enfants, - à favoriser et à mener à terme les initiatives des enfants.</p> <p>Les animateurs veilleront : - à développer les relations d'aide entre les enfants, - - - à éviter l'exclusion d'un enfant, - à rendre l'enfant capable d'une relation de communication avec l'autre.</p> <p>L'animateur veillera au rangement du matériel.</p> <p>L'animateur veillera à l'équilibre des choix de l'enfant.</p>
--	---	---	--

<p>↳ Développer l'imagination et la créativité</p> <p>↳ Acquérir et développer le sens de la communication chez l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de châteaux • Travaux manuels divers • Mise en place d'une boîte à idées • Réalisation d'un spectacle de marionnettes par les plus grands 	<p>Des ateliers permanents sont mis à la disposition des enfants après réalisation d'une première activité (création d'un deuxième modèle pour les volontaires).</p>	<p>La coordination sera faite par les animateurs</p>
<p><u>④ Dans l'aménagement de l'espace</u></p> <p>↳ Adapter l'espace du centre aux besoins du projet pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un lieu pour chaque activité, - Des lieux réservés aux ateliers en espace permanent, - Une salle d'animation pour les animateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'espaces collectifs intérieurs et extérieurs sous tente. - Mise en place d'un planning d'occupation des salles et des « espaces tente ». - Création d'un espace permanent lecture 	<p>L'animateur veillera au remplissage du planning pour ses différentes activités.</p>
<p><u>⑤ Dans l'éducation morale et spirituelle (E.M.S)</u></p> <p>↳ Amener l'enfant à partager et à échanger sur des thèmes de l'Évangile</p>	<p>Ces temps font partie du projet éducatif de l'association. Les familles ont choisi notre colonie parce que la dimension spirituelle est prise en compte</p>	<p>Constitution d'un recueil de chants par la direction</p>	<p>L'animateur doit veiller à avoir un comportement d'adulte responsable</p>
<p><u>⑥ Dans l'aide au projet d'animation</u></p> <p>(Cet objectif est conçu dans le cadre de la gestion des contraintes liées au bénévolat).</p> <p>↳ Favoriser le développement des initiatives personnelles des</p>	<p>Les animateurs réaliseront eux mêmes les animations en accord avec la direction</p>	<p>Rencontre et/ou dialogue avec les animateurs avant le séjour</p>	<p>L'animateur veillera en fonction de ses possibilités à respecter ses engagements.</p>

<p>animateurs et l'épanouissement de chacun d'eux dans son engagement.</p> <p>↳ Donner une autonomie à l'animateur en le responsabilisant.</p> <p>↳ Révéler les compétences spécifiques de chaque animateur</p>	<p>Les animateurs réaliseront eux mêmes les animations en accord avec la direction (faire faire ne donne pas l'autonomie)</p> <p>Chaque animateur animera les ateliers dans lequel il possède des compétences spécifiques. (activités à la carte)</p>	<p>Mise en relation des animateurs entre eux</p> <p>Réunions d'animation et de formation pendant le séjour aussi souvent que nécessaire.</p> <p>Analyse du projet d'animation et des résultats par semaine</p> <p>L'observation</p>	<p>Un budget sera dégagé pour l'achat de matériel nécessaire à la réalisation du projet d'animation des animateurs</p>
--	---	---	--